

# Mobiliser et accompagner son territoire vers une Destination Pour Tous - TH Niveau 2

## Info +



TOURISME & HANDICAP

## Formateur :

Dominique RABET

## Public :

Personnel d'accueil d'OTSI

## Durée

2 jours

## Dates et lieux :

12 & 13 Octobre 2020

Aix-en-Provence

## Coût pédagogique prévisionnel :

510€ / stagiaire / 2 jours

## Méthodologie :

- Exposés, apports méthodologiques
- Boîte à outils Analyses et commentaires de situations,
- Travaux de groupe
- Chaque participant reçoit une attestation de stage (ne pourra pas servir de justification dans le cadre de la demande du label T&H).

## Prérequis :

Pour le niveau 2, il est préférable d'avoir suivi le niveau 1

## Pourquoi suivre cette formation & Objectifs :

- ▶ Savoir recenser l'offre accessible
  - Les formes de recensement,
  - Le contenu, les rubriques composant l'information spécifique
  - Les méthodes et sources d'informations
- ▶ Savoir assurer la promotion de l'offre touristique adaptée du territoire.
  - Choisir les cibles et déployer des partenariats.
  - Quels formats ? Quel ton ? Quel angle ?
  - Echanges d'astuces et de bonnes pratiques.
- ▶ Engager une stratégie de territoire adapté
  - Comprendre l'importance d'offrir un territoire globalement adapté.
  - Susciter chez les prestataires l'envie d'intégrer la démarche
- ▶ Savoir argumenter pour convaincre de la plus-value apportée par les Marques d'Etat Tourisme & Handicap et Destination Pour Tous au niveau d'un territoire.
- ▶ Inventer des occasions pour sensibiliser les acteurs touristiques du territoire.

## Contenu :

### JOUR 1 : MODULE 1 « RECENSER »

- Tour de table pour faire connaissance
- Faire la distinction entre l'offre labellisée TH et l'offre déclarée adaptée par le prestataire
- Repérer l'offre réputée accessible pour une seule déficience (donc non labellisable) ou l'offre ayant candidatée à la Marque TH et ne l'ayant pas obtenue
- Elargir les rubriques « touristiques » à l'ensemble des besoins de la clientèle cible.
- Les sources d'informations (notion de fiabilité)
- Les procédés et les méthodologies mis en oeuvre pour parvenir à un recensement de qualité.

### MODULE 2 « PROMOUVOIR »

- Rappel des canaux d'information utilisés par le public cible (site internet associatif, vie associative liée à la déficience...).
- Présentation du panorama du monde du handicap :
  - les associations majeures,
  - l'importance du mouvement des parents et familles,
  - l'organisation territoriale...
- Communiquer au plus près de l'OT pour ouvrir des perspectives plus larges :
  - Savoir repérer les partenariats potentiels dans le périmètre de l'OT.
  - Connaître les divers types de représentations et des collectifs de personnes en situation de handicap
  - Les stagiaires repèrent les acteurs du monde du handicap susceptibles d'être relais d'information et/ou clients potentiels pour les prestations labellisées du territoire.

- Présentation des diverses opportunités permettant de promouvoir l'offre :
  - Les salons dédiés au handicap
  - Le mois de l'accessibilité mis en place par l'Association Tourisme et Handicaps
  - Les concours, trophées et autres appels à projet
  - Les salons du tourisme : ne pas oublier de communiquer sur l'accessibilité touristique.

### JOUR 2 : MODULE 4 « ANIMER SON TERRITOIRE »

- Après une introduction sur la notion de territoire accessible et un rappel de ce qui est inclus dans le cahier des charges de la Marque Destination Pour Tous, mise en petits groupes.
- La journée s'organise autour de trois thématiques :
  - Quelle stratégie à devenir un territoire adapté ? Le rôle de la collectivité dans la démarche de labellisation Destination pour Tous, comment présenter la démarche à sa collectivité, quels leviers actionner ?
  - Quelles actions/opérations mettre en oeuvre pour susciter chez les prestataires l'envie d'intégrer la démarche TH
  - Quel argumentaire pour présenter la Marque (volontariat) et/ou la Loi (obligation) à des prestataires récalcitrants ?